

Code d'éthique de l'utilisation du numérique

Jean-Eudes

Usage prioritaire

Les technologies du numérique sont mises à la disposition des élèves pour la réalisation d'activités d'enseignement, d'apprentissage et de services à la collectivité reliées à la réalisation de la mission éducative du Collège.

On entend par technologies du numérique, tout appareil de communication numérique : tout ordinateur, téléphone intelligent, iPad, iPhone, etc.

Éthique requise

L'élève qui utilise le numérique au Collège:

- agit dans le respect des personnes, de leur vie privée et de la protection des renseignements personnels ou confidentiels les concernant et ce, tant dans la communication de messages que d'images;
- agit dans le respect du projet éducatif du Collège;
- se conforme aux usages du citoyen numérique responsable;
- respecte le droit d'auteur et les autres droits de propriété intellectuelle des tiers.
- consulte des sites appropriés dans un contexte scolaire (les sites violents ou pornographiques sont interdits, l'écoute de musique de contenu vidéo, etc.)
- s'exprime en son nom et jamais au nom du Collège;
- respecte le système informatique du Collège, sans le modifier;
- utilise les logiciels ou applications fournis par le Collège;
- utilise son code d'utilisateur personnel uniquement et ne le partage pas;
- ne peut télécharger ou stocker des données de façon abusive.

Code de conduite

Il est strictement interdit aux élèves :

- de prendre, de manipuler ou de diffuser une photo, une vidéo ou un enregistrement d'une autre personne sans son consentement;
- d'envoyer du courrier de sollicitation, de vente ou à caractère haineux, racial ou sexiste;
- d'envoyer des messages électroniques à d'autres élèves pendant les heures de cours, à moins que ce ne soit dans le cadre d'une activité pédagogique ou à moins d'y être autorisé par l'enseignant;
- d'utiliser les sites de réseaux sociaux (Facebook, Instagram, etc.) à des fins non pédagogiques ou sans l'autorisation de l'enseignant.

Précisions pour la tablette numérique

Responsabilités de l'élève en lien avec cet outil pédagogique :

- l'élève doit se munir d'un étui solide pour sa tablette et la garder, en tout temps, à l'intérieur de cet étui;
- l'élève doit conserver un espace suffisant pour l'installation de toute application ou documents pédagogiques;
- l'élève doit effectuer les mises à jour des applications et du système d'exploitation lorsque demandé par le service informatique;
- l'élève doit se conformer aux règles d'utilisation exigées par l'enseignant en classe (code d'utilisation de la tablette, affiché en classe).

Le Collège se réserve le droit de limiter l'accès à certaines fonctionnalités (ex: caméra, enregistrement, etc.) ou applications (ex: YouTube, Safari, messagerie, Netflix, etc.) à l'école.